### UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE







DE DEVELOPPEMENT

BANQUE OUEST AFRICAINE BANQUE CENTRALE DES ETATS LA COMMISSION DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

### PROGRAMME ECONOMIQUE REGIONAL **PHASE II (2012 – 2016)**

-----

COMPTE RENDU DE LA SEPTIEME REUNION DES CELLULES NATIONALES DE SUIVI DU PER DE L'UEMOA

(Dakar, du 23 au 25 novembre 2015)

Novembre 2015

La septième réunion des Cellules Nationales de Suivi du Programme Economique Régional (PER) s'est tenue du 23 au 25 novembre 2015 à l'Hôtel Fleur de Lys de Dakar au Sénégal. Elle avait pour objectif d'examiner l'état de mise en œuvre du PER II dans les huit Etats membres de l'UEMOA, mais aussi d'identifier les contraintes rencontrées afin de proposer des solutions.

Cette réunion a regroupé les représentants des Cellules Nationales de Suivi du PER des huit Etats membres, de la Commission de l'UEMOA, de la BCEAO, de la BOAD et de la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA.

L'ordre du jour a porté sur les points ci-après :

- 1. Rappels sur le cadre stratégique et opérationnel du PER ;
- 2. Etat d'exécution technique et financière des projets nationaux et régionaux, obstacles à la mise en œuvre des projets ;
- 3. Examen des rapports trimestriels d'exécution des projets nationaux du PER;
- 4. Recherche de financement pour la mise en œuvre des projets :
  - Initiative régionale « investir dans l'UEMOA » ;
  - Programmation PIR 11<sup>eme</sup> FED;
  - Mise en place d'un fonds fiduciaire multi donateur d'appui au financement du PER;
  - Promotion du Partenariat Publique Privé dans l'espace UEMOA.

#### 5. Divers:

- Revue à mi-parcours du PER II, évaluation et renouvellement du PER 2, point sur le calendrier d'activités pour l'année 2016 ;
- Etude relative au renforcement des capacités d'absorption des ressources ;
- Plateforme de coordination entre le PER de l'UEMOA et le PCD de la CEDEAO, UEMOA dans le PIDA ;
- Fonctionnement des Cellules Nationales de suivi du PER.

La liste des participants est jointe en annexe.

#### I. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été marquée par deux allocutions : le mot de bienvenue de Monsieur Dossolo DIARRA, Représentant Résident de la Commission de l'UEMOA au Sénégal et le discours d'ouverture prononcé par Monsieur André NDECKY, Conseiller technique à la Direction de la Coopération Economique et Financière, représentant le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan du Sénégal.

Monsieur DIARRA a, au nom du Président de la Commission, souhaité la bienvenue aux participants et un agréable séjour à Dakar. Il a indiqué que la présente réunion consacre un moment solennel et un rendez-vous incontournable pour faire le point sur les projets du PER. Considérant le parcours accompli jusque là et les succès enregistrés dans le déroulement du

programme, il s'est voulu optimiste et a exprimé le souhait que la présente séance soit aussi l'occasion de déterminer avec pragmatisme les actions concrètes et ciblées à mener pour se rapprocher le plus possible des objectifs fixés. Il a ajouté que la réunion sera l'opportunité de préparer l'évaluation de la deuxième phase du programme préalablement à l'engagement éventuel d'une nouvelle phase.

Dans son discours d'ouverture, le représentant du Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a pour sa part remercié la Commission de l'UEMOA pour avoir choisi le Sénégal pour abriter la 7ème réunion des Cellules Nationales de Suivi du Programme Economique Régional (PER). Il a rappelé que l'intégration régionale en général et les outils tels que le PER en particulier sont des opportunités et des leviers privilégiés pour relever les défis de développement de nos Etats. Il a félicité l'ensemble des acteurs du PER pour les résultats atteints et salué les atouts et la qualité des outils et des ressources humaines qui contribuent à ce travail. Il a terminé son propos en souhaitant plein succès aux travaux.

#### II. MISE EN PLACE DU BUREAU DE SEANCE

Le Bureau de séance de la réunion, mis en place, se compose comme suit :

- **Président :** Monsieur Sani MAMAN (Niger) ;
- Premier rapporteur : Monsieur Ousmane SAMBE (Sénégal) ;
- **Deuxième rapporteur :** Monsieur Seydou TIENDREBEOGO (Burkina Faso).

#### III. <u>DEROULEMENT DES TRAVAUX</u>

### 1. RAPPELS SUR LE CADRE STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNEL DU PER

La Commission a effectué une présentation sur le cadre stratégique et opérationnel du PER. Pour rappel, ce programme mis en place en 2004 s'est jusque là déroulé en étapes quinquennales, avec une première phase (PER I) de 2006 à 2010 et une seconde (PER II) en cours sur la période 2012-2016. Le PER1 comprenait un portefeuille de 63 projets évalués initialement à 3470 milliards de francs CFA. S'agissant du PER II, il compte 102 projets dont le coût initial de 5 763 milliards de F CFA a été révisé à 6037 milliards de francs CFA. Les projets du PER se déroulent suivant deux canaux : le canal régional qui regroupe les projets pour lesquels la Commission assure la maitrise d'ouvrage et le canal national.

Dans le cadre de la recherche de financement des projets du PER, une table ronde a été organisée à Abidjan en juillet 2012 suivie d'une conférence internationale des investisseurs à Dubaï en septembre 2014. Une visite d'un groupe d'investisseurs privés dans cinq Etats membres a eu lieu en 2015 et devrait se poursuivre dans les trois autres Etats.

Suite à la présentation de la Commission, les participants ont exprimé des préoccupations et soulevé quelques interrogations.

Au titre des préoccupations, on peut citer :

- la connaissance des taux de mobilisations effectives des ressources à l'issue de la table ronde d'Abidjan et de la conférence de Dubaï ;
- le renforcement de capacités des Etats en matière de Partenariat Public Privé (PPP) ;

S'agissant des éclairages sollicités, ils ont porté sur :

- le plafond des crédits de la BOAD pour accompagner les projets du PER ;
- l'engagement éventuel d'une troisième phase pour le programme (PER III) ;
- les dispositions règlementaires sur le PPP dans les Etats et la question de leur harmonisation au plan communautaire.

Des précisons ont été apportées sur les préoccupations soulevées. Ainsi, la BOAD a indiqué qu'elle n'appliquait pas de plafond pour les Etats membres et les a invité à prioriser les projets du PER dans leurs requêtes de financement. S'agissant de la poursuite du programme, il a été indiqué que le PER est un programme glissant et que les recommandations de l'évaluation de la seconde phase permettront d'éclairer la décision d'amorcer une troisième phase. Quant aux dispositions réglementaires sur le PPP, un projet de texte communautaire est à l'étude pour harmoniser les pratiques dans les Etats membres.

# 2. ETAT D'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES PROJETS NATIONAUX ET RÉGIONAUX, OBSTACLES A LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

#### **❖ PRÉSENTATION DES PROJETS NATIONAUX PAR LES ETATS MEMBRES**

Chaque Etat membre a présenté l'état d'avancement de ses projets au titre du PER II. A l'issue de ces présentations, les constats généraux suivants ont été dégagés :

- la faible mobilisation des ressources par les Etats membres ;
- la non transmission systématique à la Commission des copies des requêtes de financement adressées aux bailleurs de fonds ;
- la non harmonisation des méthodes de calcul de l'état d'avancement des projets ;
- la non indication des actions menées pour la mobilisation des ressources ;
- la lenteur dans la délivrance des avis de non objection (ANO) ;
- la lenteur de l'indemnisation des populations touchées par la mise en œuvre des projets ;
- l'insuffisance de la communication sur le PER dans les Etats membres ;
- la non priorisation de certains projets du PER dans les recherches de financement.

Des recommandations ont été formulées. Elles se présentent comme suit :

- mettre l'accent sur la recherche de financements innovants :
- adopter une méthodologie unique de calcul des taux d'exécution physique et financière des projets du PER;
- accélérer la conception du journal du PER pour permettre la sensibilisation au niveau des Etats, en vue d'une meilleure connaissance du programme par les partenaires.

#### ❖ PRÉSENTATION DES PROJETS DU CANAL RÉGIONAL.

Les Départements de la Commission ont présenté l'état d'avancement et les perspectives des projets du canal régional dont ils ont la charge. Ces derniers concernent :

- le développement humain ;

- les statistiques ;
- la sécurité alimentaire et la maîtrise de l'eau.

A l'issue des communications, les échanges ont porté sur (i) la connaissance des centres labélisés par pays dans le cadre du Programme d'Excellence de l'UEMOA, (ii) le traitement réservé à la Directive n°01/2010/CM/UEMOA portant adoption des modalités de calcul de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle et des soldes d'Opinion dans l'Industrie au sein des Etats membres de l'UEMOA dans le cadre du Programme Statistique Régional. (iii) la situation de l'état d'avancement sur le programme hydraulique villageoise de la BID (PHV-BID), notamment au niveau de la Côte d'Ivoire ainsi que de la question des critères d'attribution des parcelles au niveau du casier hydraulique de Kandjourou dans le cadre du projet « Office du Niger » au Mali.

Des éclaircissements ont été apportés sur ces questions et il a été recommandé de mettre à la disposition des Etats les rapports sur l'état de mise en œuvre des projets du canal régional.

# 3. ECHANGES SUR LE CANEVAS DES RAPPORTS NATIONAUX TRIMESTRIELS ET SUR LE RAPPORT SEMESTRIEL DE LA COMMISSION

La Commission a rappelé aux Cellules Nationales qu'un canevas de rédaction du rapport trimestriel d'exécution du PER a été élaboré et adopté lors de la 5<sup>ème</sup> réunion annuelle des Cellules Nationales de Suivi du PER qui a eu lieu à Ouagadougou du 02 au 04 octobre 2013. Le diagnostic fait aujourd'hui montre que :

- les rapports ne sont pas toujours transmis à temps ;
- le canevas pour le rapport trimestriel des Etats n'est pas toujours respecté par les Etats et les contenus des rapports sont assez hétérogènes ;
- les niveaux d'avancement physique et financier des projets ne transparaissent souvent pas clairement des rapports ;

Aussi les Etats-membres sont-ils invités à mieux se conformer au canevas et à respecter les délais de transmission des rapports. Pour les accompagner dans ce sens, la Commission a retenu l'idée de mettre en place un modèle de tableau récapitulatif de l'état d'exécution des projets du PER II. Ce dernier qui sera annexé aux rapports trimestriels permettra une lecture simplifiée des informations essentielles sur les projets.

# 4. RECHERCHE DE FINANCEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

La Commission de l'UEMOA et la BOAD, chef de file des PTF pour le PER, ont fait le point sur les financements accordés aux Etats membres pour la réalisation des projets.

A date, le cout global de financement des projets du PER II par la BOAD s'élève à 126, 445 milliards de F CFA pour douze (12) projets et deux (2) études.

La BOAD a réitéré aux Etats à lui transmettre de façon prioritaire les requêtes de financement des projets du PER II.

Elle a en outre rappelé la raréfaction et l'insuffisance des ressources concessionnelles, la recherche des ressources concessionnelles internes et la mobilisation prochaine des ressources de marché en vue du financement soutenu des projets de l'Union.

Pour ce qui concerne le fonds fiduciaire, le dossier est en instruction à la BOAD.

En termes de mécanisme de financement, la Commission a présenté l'initiative qu'elle conduit pour la promotion des Partenariats Publics Privés (PPP) dans l'espace UEMOA avec pour objectif l'adoption des textes communautaires d'ici juin 2016. Elle fait cas du PIR 11<sup>e</sup> FED dont le second secteur de concentration inclut les infrastructures économiques et le troisième secteur de concentration les ressources naturelles et la sécurité alimentaire. Le financement multi-acteurs à effet de levier a été présenté comme un mécanisme démultiplicateur des effets pour l'Aide publique au développement. Aussi, invitation a été faite aux Etats membres, si besoin en est, de s'appuyer sur ce levier afin de bénéficier de meilleures conditions de financement de leurs projets.

#### 5. DIVERS

#### Au titre des points inscrits en divers, il y a :

#### ❖ Programme d'activités au titre de 2016

La Commission de l'UEMOA a fait le point du programme d'activités de la Cellule de Gestion du PER. On note les activités suivantes programmées en 2016 :

#### - Missions circulaires pluridisciplinaires dans les Etats-membres

Les missions circulaires pluridisciplinaires ont pour objectif d'apporter un appui personnalisé aux Etats membres pour identifier les difficultés rencontrées à leur niveau, mettre en place un plan d'action pour les lever et renforcer la synergie autour du PER.

#### - Revue à mi-parcours du PER II

Dans ce cadre, les 102 fiches de projets du PER II seront actualisées. Ensuite, il sera procédé à l'évaluation finale de PER II, à l'analyse de la qualité et de la pertinence des indicateurs proposés en 2012 pour le suivi-évaluation et au renseignement des situations de référence et de cibles indicatives de performances.

## - Etude pour le renforcement des capacités des Etats en absorption des ressources financières

Cette étude a pour objectif la mise en place de mécanismes et d'actions visant au renforcement des capacités d'absorption des ressources par les organes de l'UEMOA et les Etats membres.

#### - Autres activités importantes prévues en 2016

Un atelier d'opérationnalisation du Système d'Information, de Planification et de Suivi-Evaluation (SIPSE) sera organisé au premier semestre 2016, suivi d'un autre consacré à la validation de la revue à mi-parcours du PER qui se tiendra à mi 2016. Ainsi, la prochaine réunion annuelle des Cellules nationales du suivi du PER devrait intervenir au second semestre de l'année 2016.

## **❖** Coordination entre le PER de l'UEMOA, le PCD de la CEDEAO et le PIDA de l'UA

La plateforme de coordination entre le PER de l'UEMOA et le PCD de la CEDEAO est un cadre qui permet de réconcilier et de rendre cohérentes ces différentes initiatives régionales. La comparaison des axes stratégiques de ces programmes a révélé le besoin pour l'UEMOA

d'identifier des passerelles entre ses stratégies et celles des autres communautés économiques régionales.

#### ❖ Fonctionnement des Cellules Nationales de suivi du PER.

Les Etats membres ont été invités à se prononcer sur les difficultés rencontrées dans le fonctionnement des Cellules nationales de Suivi du PER. Une satisfaction globale a été notée à ce propos mais des recommandations ont été formulées pour une meilleure opérationnalisation. A ce titre, la Commission a été invitée aux actions suivantes :

- donner une meilleure impulsion de l'action des Cellules nationales ;
- accélérer les procédures de mise en place de l'appui financier aux Cellules nationales du PER au titre de l'année 2015 et déclencher le processus dès le mois de janvier pour les prochaines années ;
- créer une synergie mettant en rapport les points focaux sectoriels des Cellules nationales du PER avec les responsables de projets au niveau des départements de la Commission.

Fait à Dakar le 25 novembre 2015

T .	Duásidon	
Le	Président	l

Sani MAMAN

#### **Les Rapporteurs**

**Premier Rapporteur** 

Deuxième Rapporteur

**Ousmane SAMBE** 

**Seydou TIENDREBEOGO**